
LA MEUSE ET SON INTERCULTURE

Leonie Simone Koldijk
Université d'Utrecht
Numéro étudiant : 4019598
Superviseure : Dr. Marie Steffens
Deuxième lecteur : Dr. Olivier Sécardin

Nombre de mots : 10.900
(excluant les tableaux, les citations, la bibliographie, l'annexe et l'abstrait)

Abstrait

La Meuse est un fleuve qui prend géographiquement sa source en France, sur le plateau de Langres. Il traverse la France, la Belgique (plus spécifiquement, la Wallonie), avant de se jeter dans la Mer du Nord aux Pays-Bas. Par sa nature internationale, le fleuve réunit alors les Pays-Bas, la France et la Belgique. Cette thèse vise à répondre à la question s'il existe une interculture de la Meuse, ou bien une identité partagée entre les habitants vivant le long de ce fleuve. Après avoir analysé les rapports et les documents publiés sur le site web de la Commission Internationale de la Meuse, nous avons trouvé qu'il existe une interculture au niveau discursif. Or, un sondage effectué parmi les habitants de trois villes situées aux bords de la Meuse (soit Maastricht aux Pays-Bas, Liège en Belgique et Verdun en France) montre que ces habitants attribuent des valeurs différentes à l'écosystème de la Meuse, et n'ont pas tous la même vision sur la gestion de l'eau et l'agentivité de la nature. Vu que nous partons de l'idée que les communautés se construisent autour de valeurs, ces résultats nous montrent qu'il n'existe pas une interculture transfrontalière de la Meuse.

Table des matières

Abstrait.....	2
Introduction	4
1. Cadre théorique	6
1.1 Le concept de nature est relatif et non pas universel.....	6
1.2 La dualité nature / culture.....	7
1.3 La valuation d'écosystèmes et le cadre IPBES	8
1.4 Interculture discursive	9
2. Démarche.....	10
3. Interculture discursive	11
3.1 Corpus	11
3.2 Méthode.....	11
3.3 Résultats & Analyse	11
3.4 Discussion	14
4. Sondage	15
4.1 Démographie	15
4.2 Les mesures	18
4.3 Échelles	19
4.4 Résultats & Analyse	20
4.4.1 Premier thème : Le lien entre les fleuves et le patrimoine ou l'identité nationale.....	20
4.4.2 Deuxième thème : La valorisation de l'écosystème de la Meuse.....	21
4.4.3 Troisième thème : La vision sur la gestion de la nature et de l'eau.....	28
4.5 Discussion.....	31
5. Limitations.....	34
6. Conclusion.....	36
7. Bibliographie.....	39
8. Bibliographie du corpus	41
9. Annexe	43
9.1 Cadre de l'IPBES	43
9.2 Questionnaire.....	44

Introduction

La Meuse est un fleuve qui prend géographiquement sa source en France, sur le plateau de Langres. Il traverse la France, la Belgique (plus spécifiquement, la Wallonie), avant de se jeter dans la Mer du Nord aux Pays-Bas. Par sa nature internationale, le fleuve réunit alors au sein de la Commission Internationale de la Meuse les Pays-Bas, la France et la Belgique, mais aussi le Luxembourg et l'Allemagne. Ces réunions se déroulent dans trois langues de travail : le néerlandais, le français et l'allemand (CIM, n.d.).

La Commission Internationale de la Meuse (ci-après : CIM) fut créée en 2002, lors de la signature de l'Accord international sur la Meuse. L'objectif de cet Accord est, d'après leur site-web, « [d]'arriver à une gestion durable et globale de l'eau du district hydrographique de la Meuse. ». (CIM, n.d.).

Vers le dixième siècle, les Pays-Bas ont commencé leur gestion de l'eau, ce qui a abouti à la création du Conseil d'administration de l'eau (*Unie van Waterschappen*). Cette gestion leur est particulièrement chère, puisque le pays se trouve exposé aux risques d'inondation – ce qui a été prouvé lors des inondations de 1953.

Depuis les années 1964, la gestion de l'eau en France repose sur la « Loi no 64-1245 du 16 déc. 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, J.O. 18 déc. 1964, p. 11258 » (Brun 2010, p. 679). Dès lors, des contrats concernant cette gestion de l'eau ont été créés. À partir des années 1980, le ministère de l'environnement a cherché à prolonger des opérations et programmes visant la prévention de pollution et des inondations au sein de la jurisprudence administrative (*ibid.*).

Inspiré par le modèle de contrats français, les « contrats de rivière » ont été introduits depuis une vingtaine d'années en région wallonne, en Belgique. (Rosillon, 2015).

Étant donné que l'Accord international sur la Meuse est entré en vigueur en 2006 (CIM, n.d.), et qu'il est né de « la volonté commune de collaborer pour réaliser un développement durable » (Accord International sur la Meuse, 2002), il serait intéressant de connaître s'il existe aujourd'hui une solidarité entre les habitants de la Meuse, et si l'approche collaborative entre les habitants repose sur une question identitaire.

Question principale :

Après quelques décennies de collaboration entre la France, la Belgique et les Pays-Bas au sein de la Commission Internationale de la Meuse, y a-t-il une solidarité du bassin de la Meuse ?

1. Existe-t-il une *interculture discursive entre* les membres de la Commission Internationale de la Meuse ?
2. Le bassin mosan constitue-t-il une partie de l'identité pour les habitants le long du fleuve ?

1. Cadre théorique

Les recherches dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ont montrés qu'un contrat de rivière tel que celui qui existe en Wallonie peut conduire à une perception d'un paysage comme ayant une « forte valeur patrimoniale et culturelle » (Rosillon 2015, p. 55). En plus, « [l]e point de départ d'un contrat de rivière est basé sur le fait que des citoyens manifestent un sentiment d'appartenance à une rivière et un attachement culturel à une vallée et s'accordent sur une philosophie et une prospective » (ibid., p. 56). Si les citoyens expriment un tel sentiment d'appartenance à une rivière, ce sentiment se retrouverait-il alors entre les citoyens qui se sont installés tout au long de la Meuse ? Ce sentiment pourrait-il constituer potentiellement une identité partagée entre les habitants des berges du fleuve dans les trois pays qu'il croise ? Dans la section qui suit, nous allons aborder certaines théories qui appuient la recherche déjà menée dans le domaine de la gestion de l'eau, la vision sur l'agentivité de la nature ainsi que la relativité conceptuelle de la nature parmi différentes cultures.

1.1 Le concept de nature est relatif et non pas universel

Pour comprendre si les habitants du bassin de la Meuse partagent une même vision sur la gestion de l'eau, il est important de comprendre si, d'abord, ils voient la nature (et, par conséquence, les rivières et les fleuves) comme une chose qui peut être gérée par l'homme, ou pas. Dans ce mémoire, nous partons d'une approche poststructuraliste, qui souligne que la signification des valeurs est fluide, ou bien relative, et non pas universelle et prévisible (Finlayson & Valentine, 2002, p. 11). Escobar (1996, p. 325) remarque qu'il existe de plus en plus un « [g]rowing belief that nature is socially constructed » : l'idée se répand que le concept de nature est socialement construit. Cette approche reconnaît ainsi que la signification de l'écologie et les valeurs attribuées aux écosystèmes sont relatives et dépendantes des différences entre cultures.

Pour comprendre les enjeux écologiques, il est alors nécessaire d'étudier tant l'objet même (les écosystèmes) que les systèmes de connaissances qui ont produit l'objet tel qu'il existe dans nos imaginaires. « Discourse is the process through which social reality inevitably comes into being » (Escobar, 1996, p. 326). L'un n'existe pas sans l'autre. Escobar (*ibid.*, p. 325) souligne

que l'on doit inclure « a consideration of the discourses and practices through which nature is historically produced and known » pour aboutir à une compréhension moins fragmentée de ces enjeux.

La notion de capital culturel, telle que proposée par Jansson (1994), décrit la manière dont les sociétés humaines se servent de l'environnement et comment, de l'autre côté, elles modifient l'environnement (p. 130). Toutefois, les différences entre sociétés humaines font que celles-ci s'occupent différemment de cette gestion environnementale. (Bennett 1976, comme cité par Jansson, 1994, p. 130). Par conséquent, la signification du concept *nature* dépend de son sens dans chaque culture particulière (Hiort af Omiis and Svedin, 1992, comme cité par Jansson, 1994, p. 130).

1.2 La dualité nature / culture

De même, toutes les sociétés humaines ne partagent pas la même vue sur la dichotomie entre nature et culture (Descola, 2015, comme cité par Lerosier, 2017, p. 555). Il existe même des sociétés dans lesquelles cette dualité entre nature et culture semble absente dans sa totalité (*ibid.*). Pour mieux comprendre la dualité entre nature et culture qui existe le long de la Meuse, nous devons étudier « les formes de compromis que chaque société doit inventer entre nature et culture » (*ibid.*).

Cette théorie peut être soutenue par l'étymologie du mot *culture* même. En Europe occidentale, le mot retrouve ses racines, d'abord, dans le Latin : *colere* veut dire « cultiver », puis cela a fait naître le mot *cultura*, ce qui voulait dire la « cultivation » ou bien « l'agriculture ». (Van der Sijs & van Veen, 1997). Cicéron était la première personne à appliquer à ce mot un sens plutôt poétique, pour exprimer une comparaison entre la manière dont nous devons soigner la Terre pour qu'elle soit profitable, et la manière dont on doit soigner l'humanité, pour qu'elle soit profitable : « un champ si fertile qu'il soit ne peut être productif sans culture (*sine cultura*), et c'est la même chose pour l'âme 'dépourvue de savoir' (*sine doctrina*) ». (Novara, 1986, p. 53). L'étymologie du mot *culture* nous permet alors de comprendre le lien étroit entre nature et culture, et à quel point la culture, au départ, désignait la manière dont l'homme modifie la nature à son profit.

De surcroît, il existe depuis peu la dichotomie entre les notions de nature et environnement. Plus les sociétés sont industrialisées, plus la notion de nature se transforme en la notion

d'environnement (Escobar, 1996, p. 331). La nature, dans ce discours, devient passive. Elle ne possède plus sa propre agentivité - tandis qu'elle était encore représentée comme un personnage actif dans la littérature Romantique Européenne du 19^e siècle (*ibid.*), avant la révolution industrielle. Dans ce nouveau discours dans lequel nous référons à la nature par le terme *environnement*, la nature est vue comme une source de ressources (*ibid.*). Dès le moment que nous considérons la nature comme de l'environnement, nous l'envisageons comme faisant partie de notre système urbain-industrialisé, avant tout autre (*ibid.*). Cette conceptualisation offre une perspective de l'être humain et ses créations comme agent, actif, et de la nature comme soumise, passivement, à cet agent et à ses créations (*ibid.*).

La nature « nous » semble, à travers la notion d'environnement, une source de ressources. Mais comment définir ce « nous », et comment savoir quelles approches sont les meilleures pour l'ensemble de l'humanité ?

Le slogan souvent utilisé dans le discours du développement durable est « *think globally, act locally* ». Mais, comme Escobar (1996, p. 330) le fait remarquer, ce slogan suppose que chaque problème écologique peut être défini à l'échelle global, et que, en plus, chacun de ces thèmes et questions sont aussi pertinent(e)s pour tous les communautés (*ibid.*). Vu que les écosystèmes couvrent souvent de larges régions, parfois aussi transfrontaliers, il faut savoir si les communautés impliquées partagent une même vision sur la gestion de la nature et de l'eau.

1.3 La valuation d'écosystèmes et le cadre IPBES

Basé sur les recherches menées auparavant, il nous semble clair que la notion de nature n'est pas fixe : elle est fluide, relative, et change d'une culture à l'autre. De même, les valeurs qui ont été attribuées à la nature varient selon les cultures. D'après Charaudeau (2001, p. 343), « les communautés se construisent autour de valeurs ». Nous aimerions savoir quelles valeurs les habitants de la Meuse attribuent au fleuve, afin de savoir si l'ensemble de ces valeurs fait d'eux une communauté.

L'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) vise à faire la transition d'une *Single world view* et vers une *Pluralistic world view*, (UNEP, 2015, p. 15) reconnaissant ainsi que les différentes valeurs attribuées aux écosystèmes peuvent être déterminées par des différences entre cultures. Afin d'atteindre ce but, l'UNEP

(United Nations Environment Programme) a publié en 2015 un guide préliminaire pour pouvoir fournir un cadre permettant d'identifier les différentes valeurs que les communautés attribuent aux écosystèmes. Dans l'évaluation des valeurs attribuées aux écosystèmes dans de différentes cultures, le guide recommande d'analyser d'abord les différentes visions du monde des communautés impliquées par un projet international ou transfrontalier. Puis, le guide offre un cadre pour déterminer, d'une manière systématique, quelles sont les types de valeurs qu'une communauté attribue aux écosystèmes.

Ce cadre propose trois catégories de valeurs attribuées aux écosystèmes : « Nature », « Nature's Benefits to People », et « Good quality of Life » (UNEP, 2015, p. 19 – 21). Les trois catégories sont réparties dans 18 axes de valeurs : 4 pour la catégorie « Nature » ; 3 pour la catégorie « Nature's Benefits to People », et 11 pour la catégorie « Good Quality of Life ». (*ibid.*) (Voir l'annexe).

1.4 Interculture discursive

De l'autre côté, il serait intéressant de comprendre si la coopération entre les trois pays que nous envisageons a co-construit une réalité sociale autour du fleuve. « According to the pragmatic definition, culture consists of collective standard solutions to collective recurring problems » (Koole & Ten Thije, 1994, tel que cité par Messelink & Ten Thije (2012), p. 83). Afin d'éviter des malentendus de nature linguistique ou culturelle dans les situations où plusieurs cultures coopèrent sur un même sujet, il faut qu'un nouveau répertoire communicatif soit établie. « [A] new communicative repertoire must be formed enabling a common ground and mutual understanding. Kool and Ten Thije (1994) speak of 'discursive interculture' whenever such a communicative repertoire, consisting of collective (linguistic) solutions, is formed in intercultural groups » (*ibid.*, p. 83 – 84). De cette façon, la construction d'une base commune et de la compréhension mutuelle sont mises en place.

Puis, Koole & Ten Thije (2001, p. 575) décrivent ce qui est une *Interculture* comme suite :

« Ekstrand et al. (1981) (cited in Sarangi, 1994) propose a concept of 'interculture' in order to be able: "[T]o refer to an intermediate culture which shares properties of both home culture and host culture, independent of whether those properties are shared between the cultures-in-contact" (1994: 423). We include in the concept also those discourse elements and

structures that result from the culture contact, but which cannot be traced back to one of the cultures in contact. In this respect, intercultural is concerned with the dynamics of culture contact par excellence. »

Pour eux, une *interculture* est alors le résultat du contact entre individus, qui ne peut pas être retracé à des cultures individuelles (p. 575). Dès le moment où il y a un projet à long terme dans lequel des groupes de nature supranationale et multilingue collaborent, une « Discursive Interculture » (*interculture discursive*) pourrait surgir (Messelink & Ten Thije 2012, p. 84). Pour signaler que les membres d'une interculture discursive ont co-construit une réalité sociale avec des significations spécifiques qu'ils attribuent à certaines choses au sein de cette « communauté », Koole & Ten Thije (2001) parlent de « institutional key words » (p. 576) (*mots clés institutionnels*). Ces sont des mots qui ont évolué au sein de cette interculture discursive pour aboutir à la construction d'une signification de ce mot propre à cette interculture discursive spécifique.

À l'aide d'une comparaison discursive des documents publiés par la CIM, nous étudierons s'il existe ou pas une interculture discursive parmi les membres de cette commission. À travers la recherche de mots clés institutionnels, nous pouvons signaler s'il y a, ou pas, une évolution de signification et de compréhension mutuelle.

2. Démarche

Pour répondre à la première sous-question, nous avons réalisé une évaluation des documents publiés par la Commission Internationale de la Meuse, afin de rechercher s'il existe une interculture discursive (Koole & Ten Thije, 2001, p. 575) entre les membres de cette Commission.

Pour but de répondre à la deuxième sous-question, nous avons distribué un questionnaire semi-structuré dans 3 villes se trouvant à bord du fleuve : Maastricht, Liège et Verdun – en direct et en ligne.

3. Interculture discursive

3.1 Corpus

Nous avons commencé par lire et analyser les documents et rapports annuels qui ont été publiés par la CIM entre 1997 et 2018. Ces sont tous les documents qui ont été publiés sur le site-web officiel de la CIM, au moment où nous écrivons cette thèse. Les documents publiés entre 1997 et 2002 marquent la veille de la création de la CIM en 2002. Nous nous sommes basée sur leurs rapports annuels pour savoir s'il existe une interculture discursive. Puis, nous nous sommes servie aussi de tous les autres documents pour expliquer l'émergence de certains mots clés institutionnels (Koole & Ten Thije, 2001, p. 576) qui marquent cette interculture discursive au sein de la CIM. La raison pour laquelle nous avons choisi d'analyser dans un premier temps les rapports annuels au lieu de tous les documents publiés par la CIM afin de savoir s'il existe une interculture discursive, c'est que les rapports annuels présentent l'essentiel de ce que la Commission souhaite montrer. C'est le bilan de tout ce qui a été fait et discuté pendant un an.

3.2 Méthode

Nous mettons alors en avant l'idée que les mots clés institutionnels peuvent d'abord nous montrer à quel point le district transfrontalier mosan est présenté comme un patrimoine partagé entre les trois pays, au sein de la Commission Internationale de la Meuse. Quel est le message que ces mots clés institutionnels véhiculent ?

Afin d'analyser le corpus, nous nous sommes servie du logiciel Nvivo 12. Le programme nous a aidé à catégoriser tous les documents, et de trouver la survenue de certains mots. En plus, le programme nous a permis de trouver dans quels contextes les mots ont été utilisés, ce qui s'est avéré très utile pour trouver à quel point des mots clés institutionnels se sont développés (Dörnyei, 2007, p. 296) au sein de la CIM.

3.3 Résultats & Analyse

En analysant les documents et rapports annuels, nous avons trouvé deux mots dont les

cooccurrences et la signification ont changé au cours du temps au sein de la CIM. Dans les tableaux, nous avons compté le nombre d'occurrences par année, soit tous les documents qui ont été publiés au cours de cette année, et les cooccurrences, soit les mots utilisés dans le voisinage immédiat de ces 2 mots.

Le premier mot qui signale une interculture discursive visible au sein de la CIM est le mot *mosan*. Cet adjectif est utilisé, jusqu'à 2006, uniquement dans le contexte de la nature, sauf une fois où il décrit des *communes*. À partir de 2006, le mot est utilisé pour décrire des choses qui sont liées à des cultures : *culture mosane*, *identité mosane*, *territoire mosane*, *l'ensemble du district mosan*, *association internationale des jeunes mosans*, *groupe junior mosan*, *espace mosan transnational* en 2006 ; puis, en 2014, *culture mosane*, et en 2016 *ce patrimoine mosan*.

Documents publiés en :		Occurrences	Cooccurrences
1997 – 2001	Rapport intermédiaire du programme d'action "Meuse"	3	2x « route navigable Mosane », p. 17 1x « bassin mosan », p. 15
	Programme d'Action "Meuse" 1998 - 2003	4	1x « communes mosanes », p. 19 1x « bassin mosan », p. 21 1x « la zone mosane », p. 23 1x « barrages mosans », p. 24
	Poissons migrateurs de la Meuse. État de la situation 1999	6	3x « bassin mosan », p. 4 1x « saumon mosan », p. 5 1x « souche mosan », p. 10 1x « barrages mosans », p. 14
2003		0	
2004	Rapport sur la qualité de la Meuse.	2	1x « bassin hydrographique mosan », p. 86 1x « paysage mosan », p. 86
	Rapport annuel 2003	1	1x « bassin mosan », p. 14
2005		0	
2006	2ème symposium international de la Meuse. Sedan, 18 – 19 mai 2006. LA MEUSE, UN AVENIR PARTAGÉ ... COMPTE-RENDU	16	3x « culture mosane » p. 3, 2x « bassin mosan », p. 21, p. 54 2x « identité mosane » p. 12, p. 13 2x « territoire mosane », p. 12 3x « l'ensemble du district mosan », p. 12 1x « association internationale des jeunes mosans », p. 13 2x « groupe junior mosan », p. 13 1x « espace mosan transnational », p. 73
2007		0	0
2008	Projet de partie faîtière du plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse	1	1x « espèces migratrices mosanes », p. 21
2009	Plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse Partie faîtière	1	1x « espèces migratrices mosanes », p. 24
2010		0	

2011	Brochure. Les poissons migrateurs de la Meuse	1	1x « le bassin versant mosan » (brochure sans pages)
	Rapport. Les poissons migrateurs de la Meuse	4	1x « barrage mosan », p. 8 1x « grandes centrales » mosanes, p. 25 2x « bassin mosan », p. 30, p. 35
2012		0	0
2013		0	0
2014	Rapport annuel 2014	1	1x « culture mosane », p. 8
2015		0	0
2016		0	0
2017		0	0
2018	Rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (Période 2014-2016)	3	1x « ce patrimoine mosan », p. 2 1x « poissons mosanes », p. 22 1x « îles mosanes », p. 22

Figure 1. Aperçu de l'apparition du mot « mosan » dans les documents publiés par la CIM

Le deuxième mot qui signale une interculture discursive au sein de la CIM est le mot *patrimoine*. Ce mot est utilisé, jusqu'à 2006, uniquement dans le contexte d'une loi qui porte sur l'urbanisme wallon. À partir de 2006, le mot est utilisé avec le mot *notre*, ce qui indique un espace partagé entre de multiples communautés. Cette tendance continue au fil des années : *ce patrimoine mosan* (2016), *un intérêt commun pour ce patrimoine mosan* (2018).

Il existe au cours des années l'idée qui met en avant le rôle de la nature intrinsèque de la Meuse : « Les poissons migrateurs appartiennent au patrimoine historique de la Meuse. » (Brochure Poissons migrateurs 2011) ; « L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel. » (Rapport annuel 2014, p. 1). « poissons mosans » ; & « Les poissons représentent un patrimoine commun » (Rapport Triennal 2014 – 2016 p. 2).

Documents publiés en :		Occurrences	Contextes et Cooccurrences
1997 – 2001	Plan d'Action Inondations Meuse. Rapport d'avancement. 1995 – 2001	1	1x « Le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine », p. 14
2003		0	
2004		0	
2005		0	
2006	2ème symposium international de la Meuse. Sedan, 18 – 19 mai 2006. LA MEUSE, UN AVENIR PARTAGÉ ... COMPTE-RENDU	3	2x « patrimoine aquatique », p. 3, p. 5 1x « Notre patrimoine naturel », p. 5

2007		0	0
2008		0	0
2009	Plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse. Partie faîtière.	1	1x « la gestion des risques d'inondation (DI) vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel », p. 26
2010		0	0
2011	Brochure. Les poissons migrateurs de la Meuse	1	1x « Les poissons migrateurs appartiennent au patrimoine historique de la Meuse. » (brochure sans pages)
2012		0	0
2013		0	0
2014		0	0
2015	DISTRICT HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE LA MEUSE PARTIE FAÎTIÈRE DU PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION	2	2x « la gestion des risques d'inondation (DI) vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel », p. 4, p. 15
	Rapport annuel 2014	1	1x « L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel. », p. 1
2016		0	0
2017		0	0
2018	Rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (Période 2014-2016)	3	1x « un intérêt commun pour ce patrimoine mosan », p. 2 1x « un patrimoine naturel et économique », p. 2 1x « Les poissons représentent un patrimoine commun », p. 28

Figure 2. Aperçu de l'apparition du mot « patrimoine » dans les documents publiés par la CIM

3.4 Discussion

Dans un premier temps, nous remarquons que 2006 marque, pour les deux mots, un moment transformatif. Cela peut être expliqué par le fait qu'en 2006 le deuxième symposium international sur la Meuse se déroulait. Le premier symposium se passait en 2003, alors un an après la création de la CIM officielle ; il marquait un point de départ. Le deuxième symposium semble plutôt avoir donné l'occasion de faire un point, et de présenter un point de contact entre les membres de la CIM et les parties prenantes, après les quatrièmes premières années de collaboration. La proximité géographique et physique que ce symposium facilitait pourrait avoir influencé la manière dont les mots clés institutionnels se métamorphosent au sein d'une communauté internationale dont les membres sont très éloignés les uns des autres dans la vie quotidienne. Vue que « [d]iscourse is the process through which social reality inevitably come sinto being » (Escobar, 1996, p. 326), cette reprise de contact physique, en combinaison avec

la création du discours écrit des rapports annuels, peut résulter en une réalité sociale partagée qui permet de (re)définir les mots clés institutionnels.

4. Sondage

Afin de savoir si le *patrimoine transfrontalier* tel qu'il existe dans les rapports de la CIM existe hors de ces discours, nous avons distribué un sondage à Maastricht, aux Pays-Bas ; à Liège, en Belgique ; et à Verdun, en France.

Nous sommes allées à Liège et à Verdun pour distribuer les questionnaires en personne. Tous les questionnaires des Maastrichtois ont été remplis en ligne. Les répondants habitent dans ces villes-mêmes, ou dans la région : soit dans la Province néerlandaise du Limbourg, la Province de Liège en Belgique ou bien le département de la Meuse en France. Les questionnaires ont été distribués dans différents lieux dans les trois villes. Maastricht et Liège sont des villes universitaires. La moitié des questionnaires à Liège ont été distribués dans les halls des facultés à Liège. Il s'agit de la faculté de Philosophie et Lettres et de l'HEC. Puis, nous avons fait circuler les questionnaires dans des restaurants et cafés. Tous les questionnaires remplis à Maastricht ont été distribués en ligne ; pour la plupart entre étudiants.

Verdun, de l'autre côté, n'étant pas une ville universitaire et ayant beaucoup moins d'habitants et n'offrait alors pas une telle possibilité. C'est pour cela que nous avons choisi de distribuer le questionnaire dans un centre commercial, lequel possédait entre autres un centre culturel, un bar, une cafétéria, et un supermarché.

Le questionnaire a été diffusé en français pour Liège et Verdun et en néerlandais pour Maastricht.

4.1 Démographie

À Liège, 30 personnes ont remplis le questionnaire ; à Verdun, 31, à Maastricht, 34. L'homogénéité de la nationalité des répondants varie par ville, mais est globalement assez uniforme. 100% des Maastrichtois s'identifient comme ayant la nationalité néerlandaise. Puis, 96,77% des Verdunois possède la nationalité française ; 3,23% indique avoir une nationalité

autre que française. Enfin, le groupe des répondants à Liège consiste en 80% de Belges, 6,67% de répondants qui indiquent être de nationalité française et 13,33% de personnes de nationalités autres que belge et française.

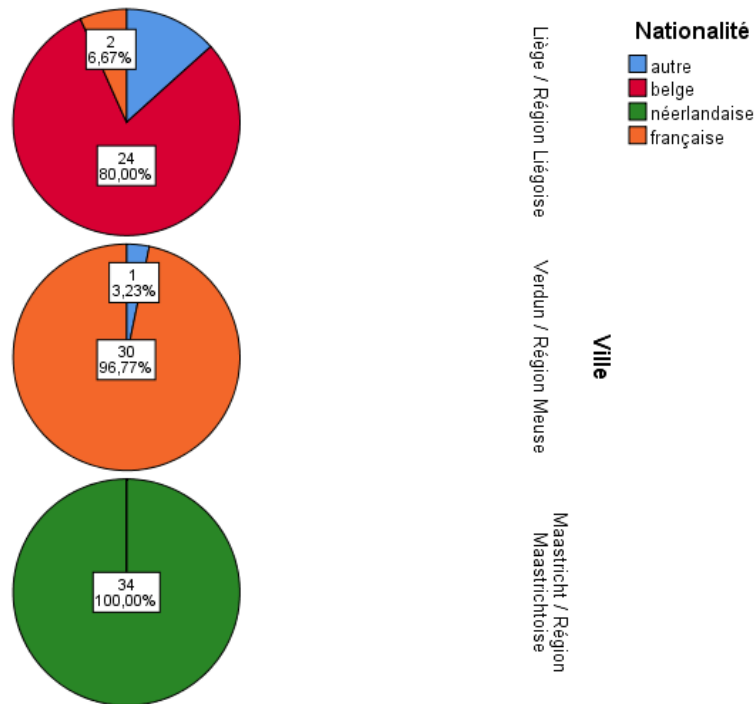


Figure 3. Nationalité

Le questionnaire offrait la possibilité de ne pas indiquer son sexe, mais aucun des participants n'a coché cette case. Dans toutes les villes, les répondants ont alors choisi de s'identifier soit comme un homme, soit comme une femme. À Liège, 33,33% s'identifient comme femme, et 66,76% comme homme. À Maastricht, 88,24% a indiqué s'identifier comme femme. Parmi les Verdunois, 48,39% a indiqué être homme.

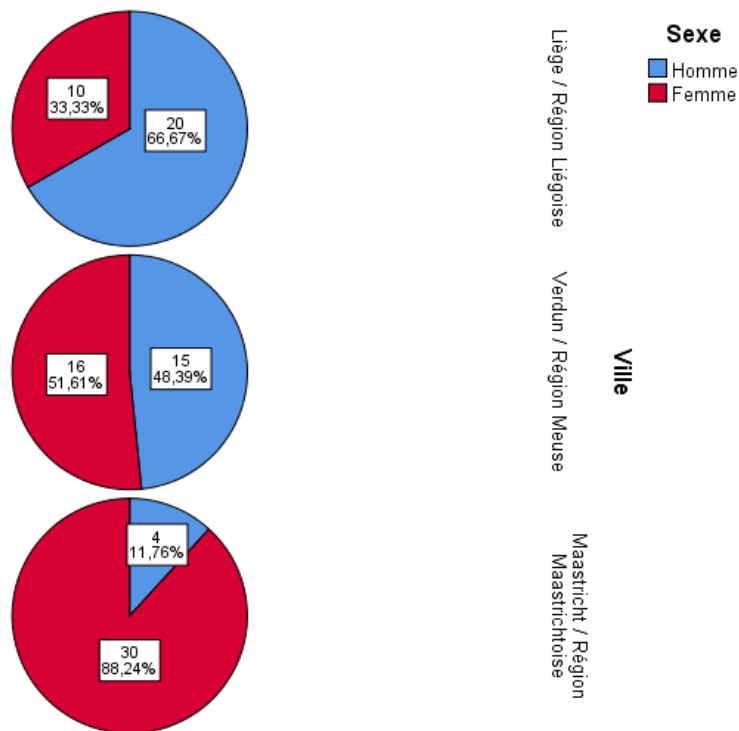


Figure 4. Sexe

La durée pendant laquelle les répondants ont habité à chaque ville ou région varie selon les villes. Dans chaque ville, au moins un quart des répondants ont indiqué avoir toujours vécu dans la ville où ils habitent actuellement. À Verdun, tous les répondants ont vécu au moins un an dans leur ville actuelle, tandis qu'à Maastricht une personne a répondu y avoir vécu depuis moins d'un an, et à Liège 5 personnes ont indiqué avoir habité pendant moins d'un an.

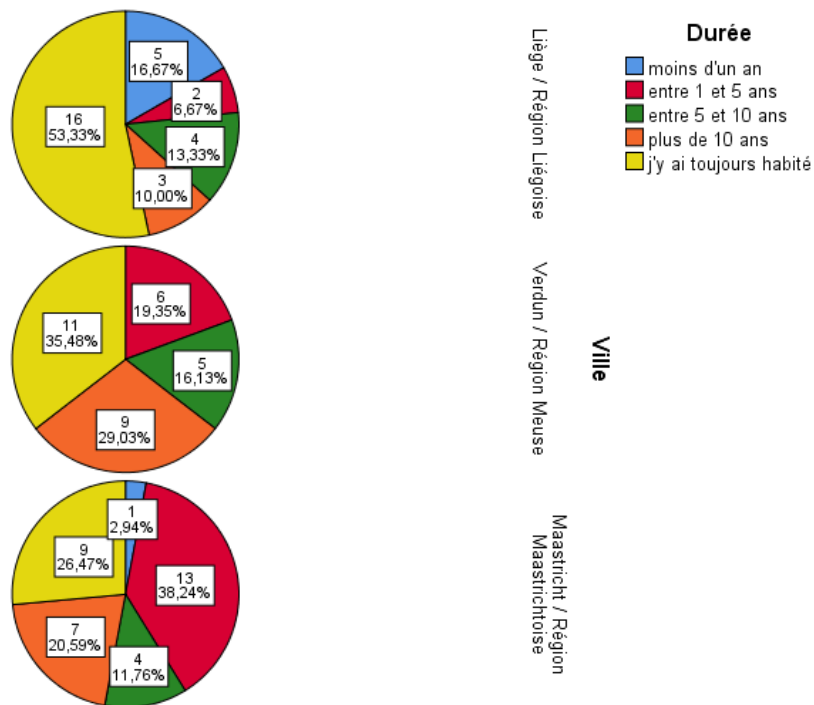


Figure 5. Durée

4.2 Les mesures

Le questionnaire consiste en 14 questions. Pour la conception du questionnaire, nous nous sommes basés sur trois thèmes :

- Le lien entre les fleuves et le patrimoine ou l'identité nationale
- La valorisation de l'écosystème de la Meuse
- La vision sur la gestion de la nature et de l'eau

Le deuxième et le troisième thème ont été conçus pour rechercher à quel point les habitants vivant le long de la Meuse constituent une communauté, basé sur les valeurs qu'ils attribuent à l'écosystème de la Meuse, et basé sur les visions qu'ils ont sur la gestion de la nature et de l'eau. Le premier thème a été conçu pour montrer à quel point les habitants habitant le long de

la Meuse ressentent que le fleuve représente une partie de leur identité nationale ou de leur patrimoine.

Le premier thème a été évalué à travers trois questions. Pour le deuxième thème, nous nous sommes basés sur le cadre que l'IPBES fournit pour la valorisation des écosystèmes. Il s'agit d'une question avec 18 assertions à évaluer. Pour le troisième thème, nous avons posé cinq questions concernant la gestion de la nature et de l'eau.

Puis, cinq questions de nature factuelle ont été posées pour révéler les caractéristiques démographiques des répondants (Dörnyei, 2007, p.102). Les neuf questions destinées à des thèmes non-démographiques sont de nature attitudinale ; c'est-à-dire que ces questions se penchaient sur les avis, croyances et valeurs des répondants (*ibid.*). Pour prévenir un « acquiescence bias », nous avons formulé trois questions négativement. Un « acquiescence bias » est une tendance que des répondants peuvent ressentir inconsciemment à consentir, ce qui, conséquemment, faussera les données, (Yorke, 2009, 721 - 739). Voir l'annexe pour le questionnaire complet.

4.3 Échelles

Seules deux des 14 questions s'agissaient de questions ouvertes. Il s'agissait de la question factuelle sur la ville où les répondants demeurent, et la question qui porte sur les choses les plus remarquables dans ces villes. Les 12 autres questions étaient des questions fermées. Les quatre questions fermées relatives aux données démographiques étaient des questions à choix multiple – nous avons optés pour ce type de question pour examiner des informations personnelles (Dörnyei, 2007, p. 106).

Pour les neuf questions qui restent, nous avons utilisé une échelle de Likert à cinq points : (1 = tout à fait d'accord ; 2 = Assez d'accord ; 3 = Indifférent ; 4 = Pas vraiment d'accord ; 5 = Pas d'accord du tout). Les trois questions qui ont été négativement formulées afin de prévenir le « acquiescence bias » ont été transformées en des questions positivement formulées dans le programme SPSS.

4.4 Résultats & Analyse

4.4.1 Premier thème : Le lien entre les fleuves et le patrimoine ou l'identité nationale

Le premier thème a été conçu afin de savoir à quel point les habitants de la Meuse considèrent les fleuves comme faisant partie de leur patrimoine et de leur identité nationale, ainsi que de savoir s'ils ressentent que la Meuse est partagée entre Français, Belges et Néerlandais. Nous avons abordé ce thème par une question (Q6) ouverte.

Question Q6 (question ouverte) a révélé que Maastricht est le plus souvent associé avec la Meuse (mentionné 10 fois, soit 29,4%) ; les Verdunois ont mentionné le fleuve deux fois (une fois comme *Meuse* ; une fois comme *fleuve*) ; soit 6,5%, tandis que parmi les Liégeois une seule personne a répondu que ce qu'elle trouve le plus remarquable, c'est la Meuse (soit 3,3%). Il nous semble alors que la Meuse fait plus partie de l'identité Maastrichtoise que de l'identité Liégeoise ou bien Verdunoise.

Puis, nous avons posé trois questions fermées (Q7, Q8, Q11). Nous avons soumises chacune de ces trois questions à un test ANOVA unidirectionnelle. Il s'est avéré qu'entre les trois villes, il n'existe pas de différence significative en ce qui concerne la question si les rivières constituent une partie de leur patrimoine, ni en ce qui concerne l'assertion que les fleuves et rivières font partie de leur identité patrimoine, et non plus en ce qui concerne le concept que la Meuse est un fleuve qui est partagé entre Français, Néerlandais et Belges. Les répondants avaient de différents avis, mais les écarts entre les réponses que les habitants ont donnés par ville pour ces 3 questions n'étaient pas statistiquement significants.

Statistiquement, les trois villes sont d'accord de manière égale avec l'assertion que les rivières constituent une partie de leur patrimoine, soit entre « tout à fait d'accord » et « assez d'accord ». Puis, les trois villes sont statistiquement d'accord de manière égale avec l'idée que les fleuves et rivières font partie de leur identité nationale, soit entre « assez d'accord » et « indifférent ». Finalement, les trois villes sont statistiquement d'accord de manière égale avec l'assertion que la Meuse est un fleuve qui est partagé entre Français, Néerlandais et Belges. Les résultats montrent des moyennes entre « tout à fait d'accord » et « assez d'accord ».

Première thème : Questions 8, 9, 12	ANOVA unidirectionnelle	Ville	N	Moyenne	Écart-Type
Q7. Les rivières constituent une partie de notre patrimoine.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 2,92 , p = 0,059)	Liège	30	1,90	0,995
		Verdun	31	1,42	0,620
		Maastricht	34	1,68	0,684
		Total	95	1,67	
Q8. Les fleuves et rivières font partie de notre identité nationale.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 1,22 , p = 0,301)	Liège	30	2,07	0,907
		Verdun	31	2,45	1,480
		Maastricht	34	2,50	1,135
		Total	95	2,34	
Q11. La Meuse est un fleuve qui est partagé entre Français, Néerlandais et Belges	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 1,94 , p = 0,150)	Liège	30	1,93	1,112
		Verdun	31	1,68	0,871
		Maastricht	34	1,47	0,825
		Total	95	1,69	

Il semble alors exister une relation entre la question Q7 et Q11. Ce soupçon est confirmé par une corrélation positive Pearson entre la question Q7 et la question Q11 $r(93) = .25, p = .013$. Cela veut dire qu'il existe une relation entre les attitudes que partagent les répondants des trois villes en ce qui concerne l'assertion que les rivières constituent une partie de notre patrimoine, et l'assertion que la Meuse est un fleuve qui est partagé entre Français, Néerlandais et Belges. Effectivement, tous les répondants des trois villes ressentent statistiquement plus que les rivières constituent une partie de leur patrimoine, et que la Meuse est partagé entre Français, Néerlandais et Belges, et tous les répondants des trois villes ressentent statistiquement moins que les fleuves et rivières font partie de leur identité nationale.

4.4.2 Deuxième thème : La valorisation de l'écosystème de la Meuse

Le deuxième thème a été conçu pour découvrir si les trois villes attribuent les mêmes valeurs à l'écosystème de la Meuse. Le thème consiste en une question (Q15), basé sur le cadre de l'IPBES, qui est axé sur la validation d'écosystèmes par communauté. Les répondants ont validé 18 assertions concernant les différentes valeurs attribuées à l'écosystème de la Meuse. Ces 18 assertions sont réparties en 3 catégories : Nature (les premières 4 assertions), Nature's Benefits to People (les assertions 4 à 7), et Good Quality of Life (les assertions 8 à 18). (Voir l'annexe pour le cadre de l'IPBES).

4.4.2.1 La valorisation de l'écosystème de la Meuse par assertion

D'abord, nous avons soumises les réponses que les répondants des trois villes ont donnés à ces 18 assertions à un test ANOVA unidirectionnelle. Le test montre que, statistiquement, les trois villes s'accordent pour 5 parmi des 18 assertions. Les répondants avaient de différents avis, mais les écarts entre les réponses que les habitants ont donnés par ville pour ces 5 assertions n'étaient pas statistiquement significants.

Les répondants des trois villes s'accordent en ce qui concerne la troisième assertion, que la Meuse contribue à la résilience écologique de la Terre, et la quatrième assertion, que le fleuve assure la diversité biologique. Les répondants s'accordent aussi en ce qui concerne la huitième assertion, que le fleuve contribue à l'approvisionnement en énergie, et la neuvième assertion, que le fleuve garantit la durabilité sociale, économique et écologique de la région. Finalement, ils s'accordent pour la quinzième assertion, soit l'importance historique qu'ils attribuent au fleuve.

Deuxième thème : Question 15	ANOVA unidirectionnelle	Ville	N	Moyenne	Écart-Type
Ce que j'apprécie le plus de la Meuse, c'est :					
Catégorie 1					
1. Les poissons qui vivent dans le fleuve.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 4,07, p = 0,020)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,87 2,10 2,71	1,306 0,978 1,060
2. Que la Meuse fait partie de la Terre Mère.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 9,03, p = 0,000)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,67 1,65 1,82	1,124 0,661 1,141
3. Que la Meuse contribue à la résilience écologique de la Terre.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 2,71, p = 0,072)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,37 1,81 2,00	1,086 1,098 0,703
4. Que le fleuve assure la diversité biologique.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 2,22, p = 0,114)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,17 1,71 1,71	1,392 0,588 0,836
Catégorie 2					
5. Que le fleuve peut influencer (positivement ou négativement) notre empreinte carbone.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 4,88, p = 0,010).	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,33 1,94 2,68	1,213 0,772 0,843
6. Que la Meuse nous fournit de l'alimentation.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 3,18, p = 0,046)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	3,17 2,39 2,62	1,234 1,358 1,129
7. Le flux hydraulique de la Meuse qui assure la prévention de futures inondations.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 6,89, p = 0,002)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,57 1,74 2,59	1,251 0,729 1,048
Catégorie 3					
8. Que le fleuve contribue à l'approvisionnement en énergie.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 0,65, p = 0,522)	Liège Verdun Maastricht	30 31 34	2,50 2,26 2,24	1,075 1,064 0,890
9. Que le fleuve garantit la durabilité sociale, économique et écologique de	Différence significative entre les villes : Non	Liège Verdun	30 31	2,53 2,00	1,196 0,931

ma région.	(F (2, 92) = 2,29, p = 0,107)	Maastricht	34	2,18	0,834
10. Que le fleuve favorise la diversité culturelle.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 12,36, p = 0,000)	Liège	30	2,97	0,999
		Verdun	31	1,87	0,846
		Maastricht	34	2,59	0,783
11. Le fait que le fleuve me rappelle la responsabilité morale que nous avons de pratiquer une bonne gestion de l'environnement.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 9,77, p = 0,000)	Liège	30	2,70	1,149
		Verdun	31	1,58	0,720
		Maastricht	34	2,41	1,158
12. Que la Meuse contribue à ma santé (mentale et physique).	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 7,65, p = 0,001)	Liège	30	3,03	1,066
		Verdun	31	2,00	1,033
		Maastricht	34	2,32	1,065
13. Que le fleuve est un espace d'apprentissage.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 3,29, p = 0,042)	Liège	30	2,77	1,073
		Verdun	31	2,13	0,885
		Maastricht	34	2,59	1,048
14. Que le fleuve m'apporte un esprit de communauté et d'appartenance.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 12,67, p = 0,000)	Liège	30	3,33	1,093
		Verdun	31	2,00	0,966
		Maastricht	34	2,47	1,080
15. L'importance historique du fleuve.	Différence significative entre les villes : Non (F (2, 92) = 2,85, p = 0,063)	Liège	30	2,27	0,980
		Verdun	31	1,68	0,832
		Maastricht	34	2,06	1,099
16. Que le fleuve m'inspire artistiquement.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 7,43, p = 0,001)	Liège	30	3,60	1,221
		Verdun	31	2,45	1,091
		Maastricht	34	2,76	1,281
17. Que le fleuve contribue à mon bien-être spirituel.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 3,78, p = 0,026)	Liège	30	3,07	1,143
		Verdun	31	2,23	1,117
		Maastricht	34	2,65	1,300
18. Que le fleuve améliore la relation entre les jeunes et les personnes âgées de ma région.	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 12,03, p = 0,000)	Liège	30	3,47	1,042
		Verdun	31	2,19	0,980
		Maastricht	34	2,85	1,019

Statistiquement, les trois villes se désaccordent pour 13 parmi les 18 assertions. Les répondants avaient de différents avis, et les écarts entre les réponses que les habitants ont donnés par ville pour ces 13 assertions étaient statistiquement significants.

Pour comprendre précisément quelles sont des différences significatives entre les villes en ce qui concerne leurs valorisations de la Meuse, nous avons soumises les 13 assertions à des tests post-hoc Tukey.

Pour la première assertion, le test a montré une différence significative positive entre Verdun ($2,10 \pm 0,98$ d'accord, $p = 0,023$) et Liège ($2,87 \pm 1,31$ d'accord, $p = 0,023$). Les répondants à Verdun valorisent statistiquement plus que les répondants à Liège les poissons qui vivent dans le fleuve. Le test ne montrait pas de différence significative entre Maastricht et Liège ($p = 0,835$), ni entre Maastricht et Verdun ($p = 0,018$). Liège et Maastricht, ainsi que Maastricht et Verdun, s'accordent sur la valorisation des poissons qui vivent dans le fleuve.

La deuxième assertion montre que seul Maastricht et Verdun s'accordent statistiquement sur la valorisation du concept selon lequel la Meuse fait partie de la Terre Mère ($p = 0,755$). Le test post hoc Tukey a signalé une différence significative positive entre Verdun ($1,65 \pm 0,661$

d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($2,67 \pm 1,12$ d'accord, $p = 0,000$). Verdun valorise statistiquement plus le fait que la Meuse fait partie de la Terre Mère, que Liège. Il existe en plus une différence significative positive entre Liège ($2,67 \pm 1,12$ d'accord, $p = 0,003$) et Maastricht ($1,82 \pm 1,14$ d'accord, $p = 0,003$). Maastricht valorise statistiquement plus le fait que la Meuse fait partie de la Terre Mère, que Liège.

En ce qui concerne la cinquième assertion, il s'est avéré que Verdun et Liège ($p = 0,240$), ainsi que Liège et Maastricht ($p = 0,328$), s'accordent sur la valorisation de la capacité du fleuve à pouvoir influencer (positivement ou négativement) l'empreinte carbone. Or, les résultats montrent une différence significative positive entre Verdun ($1,94 \pm 0,77$ d'accord, $p = 0,007$) et Maastricht ($2,68 \pm 0,84$ d'accord, $p = 0,007$). Verdun valorise statistiquement plus la capacité du fleuve à influencer (positivement ou négativement) notre empreinte carbone que Maastricht.

La sixième assertion traite la valorisation de la capacité de la Meuse de fournir de l'alimentation. Le test Tukey post hoc a révélé une différence significative positive entre Verdun ($2,39 \pm 0,136$ d'accord, $p = 0,042$) et Liège ($3,17 \pm 1,23$ d'accord, $p = 0,042$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège la capacité de la Meuse de fournir de l'alimentation. De l'autre côté, Verdun et Maastricht ($p = 0,735$), ainsi que Maastricht et Liège ($p = 0,186$) s'accordent sur cette assertion.

En ce qui concerne la septième assertion, Maastricht et Liège ($p = 0,996$) s'accordent. Or, le test a révélé une différence significative positive entre Verdun ($1,74 \pm 0,729$ d'accord, $p = 0,007$) et Liège ($2,57 \pm 1,25$ d'accord, $p = 0,007$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège le flux hydraulique de la Meuse qui assure la prévention de futures inondations. Il existe en plus une différence significative positive entre Verdun ($1,74 \pm 0,729$ d'accord, $p = 0,004$) et Maastricht ($2,59 \pm 1,05$ d'accord, $p = 0,004$). Verdun valorise statistiquement plus que Maastricht le flux hydraulique de la Meuse qui assure la prévention de futures inondations.

La dixième assertion traite la valorisation de la capacité du fleuve de favoriser la diversité culturelle. Maastricht et Liège s'accordent pour cette assertion ($p = 0,202$). Il existe une différence significative positive entre Verdun ($1,87 \pm 0,846$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($2,97 \pm 0,999$ d'accord, $p = 0,000$), ainsi qu'entre Verdun ($1,87 \pm 0,846$ d'accord, $p = 0,004$) et Maastricht ($2,59 \pm 0,783$ d'accord, $p = 0,004$), comme révélé par le test Tukey post hoc. Verdun valorise statistiquement plus que Liège la capacité du fleuve de favoriser la diversité culturelle.

Aussi, Verdun valorise statistiquement plus que Maastricht la capacité du fleuve de favoriser la diversité culturelle.

Les résultats du test post hoc Tukey auquel la onzième assertion a été soumise signalent que Maastricht et Liège ($p = 0,508$) s'accordent sur la valorisation du fait que le fleuve nous rappelle la responsabilité morale que nous avons de pratiquer une bonne gestion de l'environnement. Les résultats montrent qu'il existe une différence significative positive entre Verdun ($1,58 \pm 0,720$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($2,70 \pm 1,15$ d'accord, $p = 0,000$), ainsi qu'entre Verdun ($1,58 \pm 0,720$ d'accord, $p = 0,005$) et Maastricht ($2,41 \pm 1,16$ d'accord, $p = 0,005$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège et que Maastricht le fait que le fleuve nous rappelle la responsabilité morale que nous avons de pratiquer une bonne gestion de l'environnement.

En ce qui concerne la douzième assertion, il s'est avéré qu'il existe une différence positive significative entre Verdun ($2,00 \pm 1,03$ d'accord, $p = 0,001$) et Liège ($3,03 \pm 1,07$ d'accord, $p = 0,001$), ainsi qu'entre Liège ($3,03 \pm 1,07$ d'accord, $p = 0,023$) et Maastricht ($2,32 \pm 1,07$ d'accord, $p = 0,023$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège l'assertion que le que la Meuse contribue à la santé (mentale et physique). Maastricht valorise statistiquement plus que Liège l'assertion que le que la Meuse contribue à la santé (mentale et physique). Maastricht et Verdun s'accordent pour la valorisation de cette assertion.

La treizième assertion traite la valorisation du fleuve en tant qu'espace d'apprentissage. Le test Tukey post hoc a révélé une différence significative positive entre Verdun ($2,13 \pm 0,885$ d'accord, $p = 0,040$) et Liège ($2,77 \pm 1,07$ d'accord, $p = 0,040$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège le fleuve en tant qu'espace d'apprentissage. De l'autre côté, Verdun et Maastricht ($p = 0,163$), ainsi que Maastricht et Liège ($p = 0,759$) s'accordent sur cette assertion.

Les répondants de Verdun et Maastricht ($p = 0,173$) s'accordent sur la quatorzième assertion, qui représente la valorisation de l'esprit de communauté et d'appartenance que le fleuve apporte. Le test montre une différence significative positive entre Verdun ($2,00 \pm 0,966$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($3,33 \pm 1,09$ d'accord, $p = 0,000$). Il existe en plus une différence significative positive entre Liège ($3,33 \pm 1,09$ d'accord, $p = 0,004$) et Maastricht ($2,47 \pm 1,08$ d'accord, $p = 0,004$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège l'esprit de communauté et d'appartenance que le fleuve apporte. Maastricht valorise statistiquement plus que Liège l'esprit de communauté et d'appartenance que le fleuve apporte.

Les répondants de Verdun et Maastricht ($p = 0,548$) s'accordent sur la seizième assertion, qui représente la valorisation de l'inspiration artistique que le fleuve apporte. Or, il existe une différence significative positive entre Verdun ($2,45 \pm 1,09$ d'accord, $p = 0,001$) et Liège ($3,60 \pm 1,22$ d'accord, $p = 0,001$). Il existe en plus une différence significative positive entre Liège ($3,60 \pm 1,22$ d'accord, $p = 0,018$) et Maastricht ($2,76 \pm 1,28$ d'accord, $p = 0,018$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège l'inspiration artistique que le fleuve apporte. Maastricht valorise statistiquement plus que Liège l'inspiration artistique que le fleuve apporte.

La dix-septième assertion montre que Maastricht et Verdun ($p = 0,334$), ainsi que Liège et Maastricht ($p = 0,343$), s'accordent statistiquement sur la valorisation du bien-être spirituel que le fleuve apporte. Un test Tukey post hoc a révélé une différence significative positive entre Verdun ($2,23 \pm 1,12$ d'accord, $p = 0,019$) et Liège ($3,07 \pm 1,14$ d'accord, $p = 0,019$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège le bien-être spirituel que le fleuve apporte.

Finalement, le test révèle que les trois villes se désaccordent en ce qui concerne la dix-huitième assertion, laquelle présente l'idée que le fleuve améliore la relation entre les jeunes et les personnes âgées de sa région. Il existe une différence significative positive entre Verdun ($2,19 \pm 0,980$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($3,47 \pm 1,04$ d'accord, $p = 0,000$). Il existe en plus une différence significative positive entre Liège ($3,47 \pm 1,04$ d'accord, $p = 0,046$) et Maastricht ($2,85 \pm 1,02$ d'accord, $p = 0,046$). Finalement, il existe une différence significative positive entre Maastricht ($2,85 \pm 1,02$ d'accord, $p = 0,028$) et Verdun ($2,19 \pm 0,980$ d'accord, $p = 0,028$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège l'idée que le fleuve améliore la relation entre les jeunes et les personnes âgées de sa région. Aussi, Verdun valorise statistiquement plus que Maastricht cette assertion. Finalement, Maastricht valorise statistiquement plus que Liège l'assertion que le fleuve améliore la relation entre les jeunes et les personnes âgées de sa région.

Alors la plus grande différence statistiquement significative existe entre Verdun et Liège : 12 parmi les 18 assertions montraient une différence significative entre leurs visions sur la valorisation de l'écosystème de la Meuse. Dans tous les cas, Verdun était statistiquement plus d'accord avec les assertions que Liège. Verdun valorise plus l'écosystème de la Meuse que Liège. Puis, les répondants de Maastricht et Verdun se désaccordent pour cinq des 18 questions. Dans tous les cas, Verdun était statistiquement plus d'accord avec les assertions que Maastricht. Finalement, les répondants de Maastricht et Verdun se désaccordent pour cinq des 18 questions. Dans tous les cas, Maastricht était statistiquement plus d'accord avec les assertions que Liège.

4.4.2.2 *La valorisation de l'écosystème de la Meuse par catégorie*

Pour la première catégorie, « Nature », qui est abordée par l'ensemble des assertions 1 à 4 de la quinzième question (Q15) dans le questionnaire, Verdun et Maastricht ($p = 0,430$), ainsi que Maastricht et Liège ($p = 0,059$), s'accordent sur les valeurs que l'écosystème de la Meuse apporte à la nature. Un test Tukey post hoc a révélé une différence significative positive entre Verdun ($1,81 \pm 0,516$ d'accord, $p = 0,002$) et Liège ($2,52 \pm 1,01$ d'accord, $p = 0,002$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège les valeurs que l'écosystème de la Meuse apporte à la nature.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, « Nature's Benefits to People », dont relève l'ensemble des assertions 5 à 7 de la quinzième question (Q15) dans le questionnaire, Maastricht et Liège ($p = 0,957$) s'accordent sur la valorisation des bienfaits que l'écosystème de la Meuse apporte aux êtres humains. Un test Tukey post hoc révèle qu'il existe une différence significative positive entre Verdun ($2,02 \pm 0,774$ d'accord, $p = 0,010$), et Liège ($2,69 \pm 1,04$ d'accord, $p = 0,010$). Il existe en plus une différence significative entre Verdun ($2,02 \pm 0,774$ d'accord, $p = 0,017$) et Maastricht ($2,63 \pm 0,790$ d'accord, $p = 0,017$). Statistiquement parlant, Verdun valorise plus que Liège et plus que Maastricht les bienfaits que l'écosystème de la Meuse apporte aux êtres humains.

Aucune ville ne s'accorde sur la valorisation de la troisième catégorie, « Good Quality of Life », qui est traitée par les assertions 8 à 18 dans le questionnaire (Q15). Il existe une différence significative positive entre Verdun ($2,04 \pm 0,680$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($2,93 \pm 0,662$ d'accord, $p = 0,000$). Il existe en plus une différence significative entre Verdun ($2,04 \pm 0,680$ d'accord, $p = 0,037$) et Maastricht ($2,47 \pm 0,728$ d'accord, $p = 0,037$). Finalement, il existe une différence significative entre Liège ($2,93 \pm 0,662$ d'accord, $p = 0,023$) et Maastricht ($2,63 \pm 0,790$ d'accord, $p = 0,023$). Verdun valorise statistiquement plus que Liège et plus que Maastricht la façon dont l'écosystème de la Meuse contribue à une bonne qualité de vie des êtres humains. De l'autre côté, Maastricht valorise statistiquement plus que Liège la façon dont l'écosystème de la Meuse contribue à une bonne qualité de vie des êtres humains.

Deuxième thème : Question 17 Appréciation par catégorie	ANOVA unidirectionnelle	Ville	N	Moyenne	Écart-Type
Catégorie 1 : Nature	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 6,19, p = 0,003)	Liège	30	2,52	1,008
Assertions 1 à 4		Verdun	31	1,82	0,516
		Maastricht	34	2,06	0,779
Catégorie 2 : Nature's Benefits To People	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 5,58, p = 0,005)	Liège	30	2,69	1,039
Assertions 5 à 7		Verdun	31	2,02	0,774
		Maastricht	34	2,63	0,790
Catégorie 3 : Good Quality of Life	Différence significative entre les villes : Oui (F (2, 92) = 12,75 , p = 0,000)	Liège	30	2,93	0,662
Assertions 8 à 18		Verdun	31	2,04	0,681
		Maastricht	34	2,47	0,728

Liège et Verdun ne s'accordent pas pour trois des trois catégories. Maastricht et Verdun ne s'accordent pas pour deux des trois catégories. Finalement, Liège et Maastricht ne s'accordent pas pour une des trois catégories.

Statistiquement, la différence est alors la plus grande entre Liège et Verdun, qui ne s'accordent pour aucune des catégories. La différence statistiquement la moins grande est celle entre Liège et Maastricht, qui ne sont en désaccord que pour une seule catégorie.

Les villes s'accordent statistiquement le moins en ce qui concerne la façon dont l'écosystème de la Meuse contribue à une bonne qualité de vie des êtres humains. Les villes s'accordent statistiquement le plus en ce qui concerne les valeurs que l'écosystème de la Meuse apporte à la nature.

4.4.3 Troisième thème : La vision sur la gestion de la nature et de l'eau

Pour savoir s'il existe des différences significatives entre les villes et leurs visions sur la gestion de la nature et de l'eau, nous avons soumises les données des 5 questions dont constitue le troisième thème à un test unidirectionnelle ANOVA. Le test montre que, statistiquement, les trois villes s'accordent pour 1 parmi les 5 questions.

Nous avons aussi trouvé qu'il existe une corrélation positive Pearson entre la onzième question Q9 et la seizième question Q14 : $r(93) = 0,22$, $p = 0,031$. Cela veut dire qu'il existe une relation entre les attitudes que partagent les répondants des trois villes en ce qui concerne l'assertion que la nature existe pour rendre service aux êtres humains, et l'assertion que la Meuse fait partie de l'environnement et non pas de la nature.

En ce qui concerne la douzième question Q12, le test ANOVA unidirectionnelle nous montre qu'il n'existe pas de différence significative positive ($F(2, 92) = 1,29, p = 0,280$) entre les trois villes. Les moyennes indiquent que les répondants de Verdun et Liège sont assez d'accord avec l'assertion que le changement climatique est provoqué par les activités humaines. Maastricht est tout à fait d'accord. Liège ($M = 1,53, SD = 1,07$), Verdun ($M = 1,71, SD = 1,01$), Maastricht ($M = 1,35 ; SD = 0,544$). Les répondants avaient de différents avis, mais les écarts entre les réponses n'étaient pas statistiquement significatifs.

Cela veut dire que les répondants des trois villes ont des avis statistiquement différents sur 9) la question de savoir si la nature existe pour rendre service à l'homme ; 10) la question de savoir si la nature peut être gérée par l'homme ; 13) la signification du mot nature versus la signification du mot environnement ; 14) la question de savoir si la Meuse fait partie de l'environnement ou bien de la nature.

Troisième thème : Questions 9, 10, 12 13, 14,	ANOVA unidirectionnelle	Ville	N	Moyenne	Écart- -Type
9. La nature existe pour rendre service aux êtres humains.	Différence significative entre les villes : Oui ($F(2, 92) = 12,11, p = 0,00$)	Liège	30	3,10	1,689
		Verdun	31	2,00	1,342
		Maastricht	34	3,79	1,388
10. La nature peut être gérée par l'homme.	Différence significative entre les villes : Oui ($F(2, 92) = 3,67, p = 0,03$)	Liège	30	2,87	1,008
		Verdun	31	3,65	1,305
		Maastricht	34	3,29	1,031
12. Le changement climatique est provoqué par les activités humaines.	Différence significative entre les villes : Non ($F(2, 92) = 1,29, p = 0,280$)	Liège	30	1,53	1,074
		Verdun	31	1,71	1,006
		Maastricht	34	1,35	0,544
13. Le mot « nature » désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d' « environnement » s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature.	Différence significative entre les villes : Oui ($F(2, 92) = 11,41, p = 0,00$)	Liège	30	2,67	0,959
		Verdun	31	1,55	0,568
		Maastricht	34	2,24	1,130
14. La Meuse fait partie de l'environnement et non pas de la nature.	Différence significative entre les villes : Oui ($F(2, 92) = 10,01, p = 0,00$)	Liège	30	3,63	0,850
		Verdun	31	2,81	1,470
		Maastricht	34	4,06	1,013

Pour découvrir quelles sont les villes qui diffèrent d'avis sur ces questions, et à quel point, nous avons soumis ces questions à un test post-hoc ANOVA, dans lequel nous avons ajoutés les indicateurs « Tukey » et « Tukey's-b ».

Le test a révélé que Maastricht et Liège s'accordent en ce qui concerne la neuvième question : si la nature existe pour rendre service aux êtres humains. ($p = 0,151$). Il existe une différence

significative positive entre Verdun ($2,00 \pm 1,32$ d'accord, $p = 0,012$), et Liège ($3,10 \pm 1,69$ d'accord, $p = 0,012$). Il existe en plus une différence significative positive entre Verdun ($2,00 \pm 1,32$ d'accord, $p = 0,000$), et Maastricht ($3,79 \pm 1,39$ d'accord, $p = 0,000$). Verdun est statistiquement plus d'accord que Liège et que Maastricht que la nature existe pour rendre service aux êtres humains. Verdun est d'avis que la nature existe en effet pour servir l'homme. Liège est indifférent envers l'assertion que la nature existe pour servir l'homme. Maastricht n'est pas vraiment d'accord avec cette assertion. Seul entre Maastricht et Liège, la différence ne s'est pas avérée significative.

Les résultats de la dixième question Q10 montre que Maastricht et Liège ($p = 0,285$) ainsi que Maastricht et Verdun ($p = 0,421$) s'accordent en ce qui concerne l'assertion que la nature peut être gérée par l'homme. Le test a révélé une différence significative positive entre Liège ($2,87 \pm 1,01$ d'accord, $p = 0,022$) et Verdun ($3,65 \pm 1,31$ d'accord, $p = 0,022$). Liège est statistiquement plus d'accord que Verdun que la nature peut être gérée par l'homme. Verdun est d'avis que la nature ne peut pas du tout être gérée par l'homme. Liège et Maastricht étaient indifférent envers l'assertion que la nature peut être gérée par l'homme. Entre Maastricht et Liège, la différence ne s'est pas avérée significative ; non plus entre Maastricht et Verdun.

En ce qui concerne la treizième question Q13, le test post hoc Tukey montre que Maastricht et Liège s'accordent statistiquement sur l'idée que le mot *nature* désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d'*environnement* s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature. Il existe une différence significative positive entre Verdun ($1,55 \pm 0,57$ d'accord, $p = 0,000$) et Liège ($2,67 \pm 0,96$ d'accord, $p = 0,000$). Il existe en plus une différence significative positive entre Verdun ($1,55 \pm 0,57$ d'accord, $p = 0,010$) et Maastricht ($2,24 \pm 1,13$ d'accord, $p = 0,010$). Verdun est statistiquement plus d'accord que Liège, et que Maastricht, avec cette assertion. Verdun était tout à fait, voire assez d'accord avec l'assertion que le mot *nature* désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d'*environnement* s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature. Maastricht était assez d'accord envers cette assertion. Liège était plutôt indifférent. Seul entre Maastricht et Liège, la différence ne s'est pas avérée significative.

La quatorzième question Q14, qui traite l’assertion que la Meuse fait partie de l’environnement et non pas de la nature, montre que Liège et Maastricht s’accordent sur ce sujet. Le test Tukey post hoc montre une différence significative positive entre Verdun ($2,81 \pm 1,47$ d’accord, $p = 0,016$), et Liège ($3,63 \pm 0,85$ d’accord, $p = 0,016$), ainsi qu’entre Verdun ($2,81 \pm 1,47$ d’accord, $p = 0,000$), et Maastricht ($4,06 \pm 1,01$ d’accord, $p = 0,000$). Verdun est statistiquement plus d’accord que Liège, et que Maastricht, avec l’assertion que la Meuse fait partie de l’environnement et non pas de la nature. Verdun est plutôt indifférent envers l’assertion que la Meuse fait partie de l’environnement et non pas de la nature. Liège n’est pas vraiment d’accord avec cette assertion. Maastricht n’est pas d’accord du tout avec cette assertion. Seul entre Maastricht et Liège, la différence ne s’est pas avérée significative.

Pour conclure, Maastricht et Liège s’accordent sur chacune des cinq questions impliquées par le deuxième thème. Verdun et Liège se désaccordent pour chacune des cinq questions impliquées par le deuxième thème. Verdun et Maastricht se désaccordent pour quatre des cinq questions impliquées par le deuxième thème.

4.5 Discussion

D’abord, il s’est avéré que les trois villes ressentent toutes que les fleuves et rivières font partie de leur patrimoine. Cela correspond avec la théorie de Rosillon (2015, p. 55) que les fleuves et rivières peuvent représenter une valeur patrimoniale dès qu’il y a un contrat de rivière.

Les répondants des trois villes ressentent également tous que la Meuse est un fleuve qui est partagé entre les Français, les Belges et les Néerlandais. Or, ils sont plutôt indifférents envers l’idée que les fleuves et rivières font partie de leur identité nationale. Puisqu’ils sont moins inclinés à voir les fleuves comme faisant partie de leur identité nationale, cela pourrait indiquer que les répondants ressentent que la Meuse ne fait pas partie d’un patrimoine national, mais d’un patrimoine transfrontalier.

Il existe une corrélation significative entre le sentiment que les fleuves et rivières font partie du patrimoine, et le sentiment que la Meuse est partagée entre les Français, les Belges et les Néerlandais pour chacune des villes. Si les répondants ressentent que les fleuves et rivières font partie de leur patrimoine, mais pas vraiment de leur identité nationale, et en plus que la Meuse

est partagée entre Français, Belges et Néerlandais, cela pourrait indiquer que les habitants ressentent qu'ils font partie d'un « patrimoine partagé mosan » : créateur d'une interculture partagée transfrontalière, dont la Meuse constitue l'élément principal.

Afin de savoir s'il existe une identité partagée entre les habitants vivant le long de la Meuse, nous nous sommes penchée sur les valeurs partagées. Puisque nous adhérons à l'idée que « les communautés sont construites autour de valeurs » (Charaudeau, 2001, p. 343), nous avons recherché si les répondants des différentes villes s'accordent sur les valeurs qu'ils attribuent à la Meuse. Nous avons regardé comment les trois villes valorisent trois catégories qui se concentrent sur différents axes de ce qu'un écosystème peut représenter pour les êtres humains.

Les répondants des trois villes sont en désaccord sur leur valorisation de ces catégories. Il s'est avéré qu'aucune des villes ne s'accorde en ce qui concerne la troisième catégorie. Liège et Verdun ne s'accordent sur aucune des trois catégories. Maastricht et Verdun ne s'accordent pas pour deux des trois catégories. Finalement, Liège et Maastricht ne s'accordent pas pour l'une des trois catégories. La valorisation de l'écosystème de la Meuse en tant que porteur d'une bonne qualité de vie s'est montré comme ayant la plus grande divergence.

En plus, les répondants des trois villes sont en désaccord sur la valorisation de l'écosystème de la Meuse par assertion. Il s'est avéré que les villes ne s'accordent que pour cinq entre les 18 assertions.

Il n'existe pas d'homogénéité entre les villes en ce qui concerne la valorisation de la Meuse comme écosystème. La plus grande différence, tant entre catégories qu'entre valeurs individuelles, réside entre Verdun et Liège. La moins grande différence, quant aux catégories, se trouve entre Maastricht et Liège. Il se pourrait qu'il existe une interculture basée sur des valeurs partagées entre Liège et Maastricht, mais pas entre Verdun et les deux autres villes.

Maintenant que nous avons trouvé que les valeurs concernant l'écosystème la Meuse ne s'accordent pas, nous aimerions savoir à quel point les communautés impliquées s'accordent en ce qui concerne la gestion de cet écosystème. Ces résultats reposent sur une question d'agentivité envers la nature.

Il s'est avéré que la différence est statistiquement la plus grande entre Liège et Verdun, qui se désaccordent pour cinq des cinq visions sur l'eau et la nature. Puis, Maastricht et Verdun ne s'accordent pour une des cinq visions sur l'eau et la nature. Finalement, Liège et Maastricht s'accordent pour quatre des cinq visions.

La CIM a pour but de faire coopérer les trois pays pour aboutir à un bassin de la Meuse gérée de manière durable (CIM, n.d.). Or, la manière dont les communautés regardent la nature influence la manière dont elles la gèrent (Bennett 1976, comme cité par Jansson, 1994, p. 130). La gestion de la nature résulte en sa modification. La dualité entre nature et culture peut jeter une lumière sur la manière dont une société traite ses alentours. Quels sont les compromis entre nature et culture (Descola, 2015, comme cité par Lerosier, 2017, p. 555) pour les habitants vivant le long des bords de la Meuse ?

Les villes sont d'accord avec l'assertion que le changement climatique est provoqué par les activités humaines. Cela implique que les êtres humains jouent un rôle actif dans le changement climatique. Par ailleurs, paradoxalement, seul Liège est d'avis que la nature peut être gérée par l'homme. Tant Verdun que Maastricht trouvent que la nature ne peut pas être gérée par l'homme. Cela indique que Liège attribue un rôle actif aux êtres humains, tant en ce qui concerne le changement climatique, qu'en ce qui concerne la gestion de la nature. De l'autre côté, Verdun et Maastricht attribuent un rôle actif aux êtres humains, quand il s'agit du changement climatique, tandis qu'ils attribuent un rôle passif à l'homme quand il s'agit de la gestion de la nature.

De l'autre côté, Maastricht et Liège trouvent que la nature n'existe pas pour rendre service aux êtres humains (ce qui indique un rôle actif attribué à la nature), tandis que Verdun est d'avis que la nature existe, en effet, pour rendre service aux êtres humains (ce qui indique un rôle passif attribué à la nature). La corrélation entre la neuvième question Q9 et la quatorzième question Q14 montre, en effet, que Maastricht et Liège ne sont pas d'accord voire pas du tout d'accord avec l'assertion que la Meuse fait partie de l'environnement et non pas de la nature. Par contre, Verdun est d'accord avec cette assertion. Cela correspond avec les implications de la neuvième question Q9 : que Maastricht et Liège attribuent un rôle actif à la nature, et à la Meuse, tandis que Verdun attribue un rôle passif à la nature, et à la Meuse.

Les réponses à la treizième question Q13 et conséquemment à la quatorzième question Q14 montrent comment les différentes villes font la distinction entre le mot nature et le mot environnement, et puis, s'ils voient la Meuse comme faisant partie de la nature ou bien de l'environnement. Les répondants des trois villes sont assez d'accord envers l'idée que le mot nature désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d'environnement s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature. Vu que nous partons de l'idée que nous nous envisageons la nature comme faisant partie

de notre système urbain-industrialisé, dès le moment que nous considérons la nature comme de l'environnement (Escobar 1996, p. 331), Verdun perçoit la Meuse comme faisant partie de l'environnement, et partie du système urbain-industriel, et attribue alors un rôle plus actif à l'être humain qu'à la Meuse. Liège et Maastricht, de l'autre côté, envisagent la Meuse comme faisant partie de la nature, et attribuent alors un rôle plutôt passif à l'être humain.

Seul Maastricht et Liège s'accordent sur les autres assertions, à savoir : 1) que la nature n'existe pas pour rendre service aux êtres humains, 2) que la nature peut être gérée par l'homme, 3) que le mot *nature* désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d'environnement s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature, et 4) que la Meuse fait partie de l'environnement et non pas de la nature. Nous savons alors que, pour la plupart, seules Liège et Maastricht s'accordent en ce qui concerne la gestion de la nature et de l'eau.

Le fait que Maastricht et Liège sont le plus d'accord l'un avec l'autre, tant en ce qui concerne les valeurs qu'ils attribuent à l'écosystème de la Meuse qu'en ce qui concerne les visions sur la gestion de l'eau et de la nature, pourrait s'expliquer par le fait que Maastricht et Liège se trouvent très proche l'un de l'autre géographiquement, tandis que Verdun est plus éloignée des deux autres villes. Or, Verdun et Liège partagent une même langue officielle, tandis que Maastricht est la seule ville entre les trois à ne pas avoir le français comme langue officielle. Cela pourrait impliquer que, dans cette communauté, la proximité géographique influence à quel point les habitants partagent certaines valeurs et visions ; plus que le fait de parler la même langue.

5. Limitations

Les recherches menées dans ce mémoire présentent quelques limites. Nous avons remarqué, par exemple, que les résultats des questionnaires qui ont été rassemblés à Verdun sont en général beaucoup plus positifs que ceux qui ont été rassemblés à Liège et à Maastricht. Cela pourrait indiquer que les répondants du questionnaire distribué à Verdun avaient un « acquiescence bias » - c'est-à-dire qu'ils avaient une propension à adhérer aux affirmations du questionnaire.

Paradoxalement, nous avons vu dans les résultats que les questions que nous avons posées négativement afin de prévenir cet « acquiescence bias », avaient de plus grands écart-types. Plusieurs répondants à Verdun nous ont averti que les doubles négations les induisaient en erreur. À Verdun aussi, plusieurs répondants nous ont dit que certaines des questions (il s'agit notamment de la question Q13) n'étaient pas assez claires.

Il nous semble alors important de reconnaître le fait que les questionnaires qui ont été distribués à Liège et à Maastricht ont été remplis par des gens qui sont peut-être plus doués pour la pensée philosophique, voire académique, que ceux qui ont remplis les questionnaires distribués à Verdun ; puisque nous avons distribué la plupart des questionnaires à Liège au sein des facultés, et puisque les questionnaires à Maastricht ont été remplis en ligne par des étudiants, tandis que nous avons distribué les questionnaires à Verdun dans un centre commercial. Cette différence pourrait avoir eu des conséquences sur la manière dont les répondants ont remplis les questionnaires. Cela aurait été une bonne idée d'ajouter une question traitant le niveau de formation dans la partie qui parle des questions relatives à la démographie du questionnaire.

La onzième question du questionnaire a été conçue pour savoir si les habitants des bords de la Meuse ressentent qu'ils partagent une identité fluviale avec les Néerlandais, Belges et Français qui repose sur le fait que la Meuse parcourt ces trois pays. Ils ont pu interpréter cette question dans le sens géographique : géographiquement, il est vrai que la Meuse parcourt ces trois pays. Les répondants ne voient pas nécessairement toute la dimension communautaire et culturelle que *partage* peut recouvrir. Il est alors une faiblesse du questionnaire que cette question pourrait être interprété de ce sens. Or, pour éviter cette confusion, nous avons posé la question traitant les personnes (Français, Néerlandais, Belges) au lieu de traiter les lieux (la Belgique, la France, les Pays-Bas). En plus, même si les répondants ont interprété cette question plutôt sur un point de vue géographique, cela indique que, au moins, ils donnent preuve d'une conscience du fait que le fleuve parcourt les trois pays, géographiquement, et que c'est alors un paysage ou bien un patrimoine partagé.

En ce qui concerne la fiabilité du sondage, nous avons quelques remarques. Nous avons soumis nos trois thèmes à un test Cronbach Alpha pour nous rendre compte de la fiabilité de la construction de chaque thème. Le premier et le troisième thème se sont révélés pas assez fiable en tant que thème cohérent. Le deuxième thème, par contre, s'est avéré très fiable.

Cette différence de fiabilité entre thèmes peut être expliquée par le fait que le deuxième thème a été basé sur le cadre déjà existant de l'IPBES. Les deux autres thèmes ont été conçus entièrement par nous-mêmes. En plus, nous avons soumis les thèmes au test Cronbach Alpha seulement après que le sondage soit réalisé. Lors d'une prochaine recherche, nous ferions en sorte que les questions sont différemment posées. Aussi, une prochaine fois, nous soumettrons les thèmes à un test Cronbach Alpha avant de distribuer le questionnaire, afin de pouvoir reformuler les questions de manière plus cohérente, si nécessaire.

Thème	Numéro de questions par thème	Cronbach Alpha
1. Le lien entre les fleuves et le patrimoine ou l'identité nationale	5	0.15
2. La valorisation de l'écosystème du fleuve Meuse	1 question principale - 18 sous-questions	0.92
3. La vision sur la gestion de la nature et de l'eau	3	0.34

6. Conclusion

Nous nous sommes servie de deux définitions pour définir en quoi consiste une culture. La première est la définition qui adopte un point de vue pragmatique, comme proposé par Koole & Ten Thije (1994) : les solutions que les membres d'une communauté inventent ensemble pour faire face à des problèmes collectifs récurrents. Une interculture discursive devrait nous montrer à travers des discours (écrits) comment la CIM s'organise autour des problèmes collectifs récurrents que les différentes communautés impliquées par la cohabitation aux bords de la Meuse affrontent. Nous avons ainsi montré que dans l'ensemble des documents publiés par la CIM, y compris les rapports annuels, les mots clés institutionnels montrent qu'il existe effectivement une réalité co-construite dans l'imaginaire de la CIM pour faire face à des problèmes collectifs récurrents. La transformation du mot *patrimoine* en est un exemple. La transformation du terme *mosan* en est un autre : d'abord notamment utilisé comme adjectif pour décrire la nature intrinsèque, non-anthropocentrique ; qui s'est, au cours des années, métamorphosé en un adjectif décrivant aussi une culture, une communauté, et un patrimoine ; anthropocentrique.

La deuxième définition que nous avons utilisée pour décrire une culture est celle qui part de l'idée que « les communautés se construisent autour de valeurs » (Charaudeau , 2001, p. 343). À partir de cette définition, nous avons distribué un questionnaire dans trois villes se trouvant aux bords de la Meuse : Maastricht aux Pays-Bas, Liège en Belgique, et Verdun en France.

Le deuxième thème du questionnaire nous a montré qu'il n'existe pas une valorisation homogène de l'écosystème de la Meuse entre les trois villes. La différence est la plus grande entre Verdun et Liège, et la moins grande entre Maastricht et Liège.

Les résultats pour le troisième thème nous montrent qu'il en est le même en ce qui concerne la gestion de l'eau et de la nature : Maastricht et Liège s'accordent sur chacune des questions, tandis que Verdun et Liège ne s'accordent pour aucune des questions. Les répondants de Maastricht et Liège attribuent, en général, un rôle plutôt passif à l'être humain dans leur vision sur la gestion de la nature et de l'eau, tandis que les répondants de Verdun attribuent un rôle plutôt actif à l'être humain dans leur vision sur la gestion de la nature et de l'eau.

Basé sur les valeurs et les visions partagées entre Maastricht et Liège, nous pourrions dire qu'il se trouve là une communauté commune.

Maastricht et Liège s'accordaient statistiquement le plus en ce qui concerne les valeurs qu'ils attribuent à l'écosystème de la Meuse, ainsi que les visions sur la gestion de l'eau et de la nature que les villes partagent. La différence est statistiquement la plus grande entre Verdun et Liège, tandis que les habitants de ces deux villes partagent le français comme langue commune. Cela pourrait impliquer que, dans cette communauté, la proximité géographique influence à quel point les habitants partagent certaines valeurs et visions ; plus que le fait de parler la même langue.

En effet, nous avons vu que les moments de contact et la proximité géographique entre les membres de la CIM lors du deuxième symposium ont permis de (re)définir les mots clés institutionnels. Une réalité sociale partagée est créée par cette reprise de contact physique, ce qui se révèle à travers les discours présentés dans les rapports qui ont été publiés au cours des années sur le site-web de la CIM.

La conclusion la plus importante que nous pouvons tirer de cette recherche est qu'il existe en effet une interculture discursive entre les membres de la Commission Internationale de la Meuse. Le premier thème nous a également montré qu'il existe entre les communautés vivant aux bords de la Meuse un consensus que les fleuves et rivières font partie de leur patrimoine,

et que la Meuse est partagée entre les Français, les Belges et les Néerlandais, ce qui pourrait indiquer qu'ils possèdent un sens d'appartenance à un patrimoine transfrontalier. En plus, Liège et Maastricht s'accordent en ce qui concerne la vision sur la gestion de la nature et de l'eau. L'ensemble de ces deux villes pourrait constituer une interculture de la Meuse basée sur leurs valeurs et visions partagées. Le fait que ces deux villes s'accordent sur l'agentivité de la nature versus l'homme pourrait promettre une future collaboration constructive entre eux. Or, faute de consensus entre les trois différentes communautés sur la gestion de l'eau et de la nature, ainsi que sur la valorisation des différentes valeurs attribués à la Meuse, il n'existe pas assez d'homogénéité entre leurs visions, et il n'existe donc pas une interculture transfrontalière de la Meuse.

Le but de cette recherche était de savoir s'il existe une interculture discursive au sein de la CIM, et si une interculture existe aussi dans la vie quotidienne des habitants des bords de la Meuse. Il existe une interculture discursive au sein de la Commission. Or, il existe trop de différences entre les valorisations de la Meuse et les visions sur la gestion de l'eau et de la nature pour conclure qu'il existe une interculture transfrontalière de la Meuse parmi les habitants des bords du fleuve. Maintenant que nous savons qu'il existe des différences significatives entre les opinions sur la valorisation de l'écosystème de la Meuse et la vision sur la nature et l'eau parmi les habitants vivant dans ces trois villes le long de la Meuse, une future piste de recherche pourrait mener sur une explication de ces différences. Par exemple, l'un des répondants à Verdun a écrit une remarque sur le questionnaire dans laquelle il explique pourquoi la Meuse ait un rôle historique aussi important pour les Verdunois. Il présentait l'idée que le traité de Verdun de l'an 843 a joué un rôle dans la manière dont les français regardent les fleuves dans un contexte international. Il serait intéressant de rechercher les contextes (historiques) de l'identité fluviale des trois pays, afin d'aboutir à une compréhension plus approfondie des différences parmi les habitants des bords de la Meuse.

7. Bibliographie

- Brun, A. (2010). Les contrats de rivière en France : enjeux, acteurs et territoires. *Les Cahiers de droit*, 51 (3-4), 679–704.
- Dörnyei, Z. (2007). *Research Methods in Applied Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Charaudeau, P. (2001). Langue, discours et identité culturelle. *Ela*, 123/124, 341-348.
- Escobar, A. (1996). Construction nature Elements for a post-structuralist political ecology. In: *Futures*. Vol. 28, No. 4. pp. 325-343, Elsevier Science Ltd.
- Finlayson A, Valentine J. (2002). *Politics and Post-Structuralism : An Introduction*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Rosillon, F. (2015). Eau et territoire à travers l’expérience des contrats de rivière en Wallonie (Belgique), *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement [En ligne]*, 25-26 | 2015, mis en ligne le 31 mars 2015, consulté le 28 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2814> ; DOI : 10.4000/tem.2814
- Jansson, A.-M. (1994). *Investing in Natural Capital : The Ecological Economics Approach To Sustainability*. Island Press.
- Koole, T., & ten Thije, JD. (2001). The reconstruction of intercultural discourse: Methodological considerations. *Journal of Pragmatics*, 33(4), 571-587.
- La commission internationale de la Meuse. (n.d.). Consulté le 28 janvier 2020. URL : <http://www.meuse-maas.be/Accueil/La-commission-internationale-de-la-Meuse.aspx>
- Lerosier, T. (2017). « Philippe Descola, Par-delà nature et culture », *Questions de communication*, 31 | 555-557.
- Messelink, A. & Thije, J. D. ten (2012). Unity in Super-diversity: European capacity and intercultural inquisitiveness of the Erasmus generation 2.0. *Dutch Journal for Applied Linguistics (DuJAL)* No. 1, 81- 10.

- Novara, A. (1986). I. Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°1, pp. 51-66.
- Yorke, M. (2009). 'Student experience' surveys: Some methodological considerations and an empirical investigation. *Assessment and Evaluation in Higher Education*, 34(6), 721-739
- UNEP (2015). Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, 2015. UNEP: IPBES/4/INF/1: preliminary guide regarding diverse conceptualization of multiple values of nature and its benefits, including biodiversity and ecosystem functions and services (deliverable 3(d)). Report of the Fourth Session of the Plenary of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. In: https://ipbes.net/sites/default/files/downloads/IPBES-4-INF-13_EN.pdf
- Van der Sijs, N., & van Veen, P. A. F. (1997). Etymologisch woordenboek. De herkomst van onze woorden. Van Dale Lexicografie.

8. Bibliographie du corpus

par date de parution

Commission Internationale pour la Protection de la Meuse (1997 - 2002). *POISSONS MIGRATEURS DANS LA MEUSE ETAT DE LA SITUATION 1999*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/1997-2002.aspx>

Commission Internationale pour la Protection de la Meuse (1997 - 2002). *RAPPORT INTERMEDIAIRE DU PROGRAMME D'ACTION «MEUSE»*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/1997-2002.aspx>

Groupe de Travail pour la prévention des Inondations dans le bassin de la Meuse (GTIM) (1997 - 2002). *Plan d'Action Inondations Meuse. Rapport d'avancement. 1995 – 2001*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>

Commission Internationale pour la Protection de la Meuse (1997 - 2002). *PROGRAMME D'ACTION "MEUSE" 1998 – 2003*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/1997-2002.aspx>

Commission Internationale de la Meuse (2004). *Rapport sur la qualité de la Meuse*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2004.aspx>

Commission Internationale de la Meuse (2004). *Rapport annuel 2003*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2004.aspx>

Commission Internationale de la Meuse (2004). *2ème symposium international de la Meuse. Sedan, 18 – 19 mai 2006. LA MEUSE, UN AVENIR PARTAGÉ ... COMPTE-RENDU*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2006.aspx>

- Commission Internationale de la Meuse (2008). *District Hydrographique International de la Meuse. Projet de partie faîtière du plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2008.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2009). *Plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse. Partie faîtière*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2009.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2011). *Brochure. Les poissons migrateurs dans la Meuse*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2011). *Rapport. Les poissons migrateurs dans la Meuse*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2014). *Rapport annuel 2013*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2015). *Rapport annuel 2014*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2015). *DISTRICT HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE LA MEUSE PARTIE FAÎTIÈRE DU PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>
- Commission Internationale de la Meuse (2018). *Rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (Période 2014-2016)*. Récupéré le 27 février 2020 du site de la Commission Internationale de la Meuse au <http://www.meuse-maas.be/Publications/2011.aspx>

9. Annexe

9.1 : Cadre de l'IPBES

Décrivant les 18 valeurs (« Focus of values ») et les 3 catégories (« Nature », « Nature's Benefits to People », « Good Quality of Life ». UNEP (2015), p. 22 - 23

Table 2.2: Diverse values related to nature, nature's benefits and a good quality of life. Examples from diverse worldviews and for different types of values are given as examples of those that are likely relevant for IPBES assessments.

Category	Type of values	Focus of values	Example targets of valuation	
NATURE <i>Intrinsic value</i>	Non-anthropocentric	Individual organisms	Living beings (biocentrism), sentient beings (animal welfare/rights)...	
		Biophysical assemblages	Populations, communities, ecosystems, biomes, the biosphere, Gaia, Pachamama, Mother Earth...	
		Biophysical processes	Evolution, ecosystem functions and processes, ecological resilience ...	
		Biodiversity	Genetic, functional, taxonomic and phylogenetic diversity, uniqueness, vulnerability...	
NATURE'S BENEFITS TO PEOPLE	Anthropocentric	<i>Biophysical</i>	Biosphere's ability to enable human endeavor	Energy: Embodied Energy, Human Appropriation of Net Primary Production (HANPP)...
				Materials: Total material consumption, life cycles, carbon footprint, water footprint...
				Land: Land cover flows, ecological footprint...
	<i>Instrumental</i>	Nature's ability to supply benefits (basis of benefits)	Habitats for fisheries, contribution of soil biodiversity to sustenance of long-term yields, biodiversity for future options...	
		Nature's gifts, goods and services	Regulating services: Climate regulation, regulation of water flows, pollination, biological control...	
			Provisioning services: Food, medicine, timber, water, bioenergy... Cultural services: Ecotourism, education, psychological benefits,...	
GOOD QUALITY OF LIFE	<i>Relational</i>	Security and Livelihoods	Physical security, political stability, food and water security, energy security, livelihood security...	
		Sustainability and Resilience	Social-ecological resilience, social, economic and ecological sustainability...	
		Diversity and Options	Biocultural diversity, diversity of current and future options ...	
		Living Well and in Harmony with Nature and Mother Earth	Stewardship, relationships and interactions between people and nature, conservation activities, contemplation of nature...	
		Health and Well-being	Physical, mental, holistic health...	
		Education and Knowledge	Inspiration, education, experience, learning space...	
		Identity and Autonomy	Sense of place, sense of community, historical values, agency, self-determination...	
		Good Social Relations	Community cohesion, social resilience, conviviality...	
		Art and Cultural Heritage	Inspiration, artistic creation...	
		Spirituality and Religions	Sacred sites, totemic beings, spiritual well-being ...	
Governance and Justice	Environmental justice, intra-generational equity, inter-generational equity...			

Note: Any entity can be ascribed multiple types of value (non-anthropocentric, biophysical, instrumental, relational). For example, rhinos can be valued intrinsically as sentient beings, they can be valued instrumentally for their contribution to the dynamic and resilience of savanna grasslands, and their appropriate treatment can be judged via relational values.

9.2 Questionnaire

Les questions Q8, Q10 et Q12 ont été négativement formulées. Nous avons transformées les données de ces questions en SPSS.

Madame, Monsieur,

Je suis une étudiante en Communication Interculturelle à L'université d'Utrecht aux Pays-Bas. Je réalise un mémoire de fin d'études.

Dans le cadre de ma recherche, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre au questionnaire ci-dessous.

Vos réponses seront anonymisées.

En remplissant ce questionnaire, je confirme que:

- Ma participation est volontaire

J'acquiesque que:

- Les données sont amassées par une chercheuse étudiante de l'Université d'Utrecht

- Les données amassées seront utilisées pour l'unique but de faire progresser cette recherche de fin d'études

Je comprends que:

- J'ai le droit de retirer mon consentement à l'utilisation de ces données à n'importe quel moment

Remplir ce questionnaire prendra environ 10 minutes. Si, après complétion du questionnaire, vous ressentez qu'il vous reste encore des sujets importants à discuter, veuillez envoyer un courriel à l.s.koldijk@students.uu.nl.

J'accepte (4)

Q1 Quel âge avez-vous?

- 20 ans ou moins (6)
 - entre 20 et 29 ans (1)
 - entre 30 et 39 ans (2)
 - entre 40 et 49 ans (3)
 - entre 50 et 59 ans (4)
 - 60 ans ou plus (5)
-

Q2 Vous êtes:

- Un homme (1)
 - Une femme (2)
 - Autre (3)
 - Je préfère ne pas l'indiquer (4)
-

Q3 Vous êtes de nationalité

- française (1)
 - néerlandaise (2)
 - belge (3)
 - autre (4)
-

Q4 Dans quelle ville (ou village) habitez-vous?

Q5 Depuis quand y habitez-vous?

- moins d'un an (1)
 - entre 1 et 5 ans (2)
 - entre 5 et 10 ans (3)
 - plus de 10 ans (4)
 - j'y ai toujours habité (5)
-

Q6 Nommez les 3 choses à Liège qui sont les plus remarquables :

Q7 Les rivières constituent une partie de notre patrimoine.

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q8 Les fleuves et les rivières ne font pas partie de notre identité nationale

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q9 La nature existe pour rendre service aux êtres humains

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q10 La nature ne peut pas être gérée par l'homme.

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q11 La Meuse est un fleuve qui est partagé entre Français, Néerlandais et Belges.

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q12 Le changement climatique n'est pas provoqué par les activités humaines.

- Tout à fait d'accord (1)
 - Assez d'accord (2)
 - Indifférent (3)
 - Pas vraiment d'accord (4)
 - Pas d'accord du tout (5)
-

Q13 Le mot « nature » désigne les éléments naturels, considérés seuls, tandis que la notion d' « environnement » s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature.

- Tout à fait d'accord (1)
- Assez d'accord (2)
- Indifférent (3)
- Pas vraiment d'accord (4)
- Pas d'accord du tout (5)

Q14 La Meuse fait partie de l'environnement et non pas de la nature.

- Tout à fait d'accord (1)
- Assez d'accord (2)
- Indifférent (3)
- Pas vraiment d'accord (4)
- Pas d'accord du tout (5)

Q15 **Ce que j'apprécie le plus de la Meuse, c'est :**

	Tout à fait d'accord (6)	Assez d'accord (7)	Indifférent (8)	Pas vraiment d'accord (9)	Pas d'accord du tout (10)
Les poissons qui vivent dans le fleuve. (1)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que la Meuse fait partie de la Terre Mère. (2)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que la Meuse contribue à la résilience écologique de la Terre. (3)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que le fleuve assure la diversité biologique. (4)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que le fleuve peut influencer (positivement ou négativement) notre empreinte carbone. (5)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que la Meuse nous fournit de l'alimentation. (6)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le flux hydraulique de la Meuse qui assure la prévention de futures inondations. (7)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que le fleuve contribue à l'approvisionnement en énergie. (8)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que le fleuve garantit la durabilité sociale, économique et écologique de ma région. (9)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Que le fleuve favorise la diversité culturelle. (10)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le fait que le fleuve
me rappelle la
responsabilité
morale que nous
avons de pratiquer
une bonne gestion
de l'environnement.
(11)

Que la Meuse
contribue à ma santé
(mentale et
physique). (12)

Que le fleuve est un
espace
d'apprentissage.
(13)

Que le fleuve
m'apporte un esprit
de communauté et
d'appartenance. (14)

L'importance
historique du fleuve.
(15)

Que le fleuve
m'inspire
artistiquement. (16)

Que le fleuve
contribue à mon
bien-être spirituel.
(17)

Que le fleuve
améliore la relation
entre les jeunes et
les personnes âgées
de ma région. (18)